

## **Avis aux candidats admis en licence au titre de l'année universitaire 2024-2025**

Les candidats définitivement admis pour l'inscription en licence à l'Ecole Supérieure de Technologie de Dakhla doivent fournir les pièces suivantes :

1. Deux copies de la Carte d'Identité Nationale Electronique,
2. Deux photos d'identité récentes,
3. Original du baccalauréat + 2 copies,
4. Original du relevé de notes du baccalauréat + 2 copies,
5. Original du Diplôme, bac +2, ou équivalent +2 copies,
6. Original des relevés de notes du diplôme + 2 copies
7. Attestation d'assurance couvrant les études, les activités et les stages (<https://sicareme.com/fr>) ou (<https://rcscolaire.mamda-mcma.ma/user/souscription>),

Pour les salariés et les fonctionnaires :

8. Une autorisation pour inscription et présence.

L'administration



Dakhla, le 19/11/2024